



# Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur

<http://www.hispanistes.org>

## *Le Président*

Présidents (1962-1981)  
† Marcel BATAILLON  
† Noël SALOMON  
† Henry BONNEVILLE

Présidents d'Honneur  
Augustin REDONDO  
Jean-François BOTREL  
Nadine LY  
Michel MONER  
Jean-Pierre CLEMENT  
Jacques SOUBEYROUX

Georges MARTIN  
Université Paris IV  
*Président*

Maria-Gracieta BESSE  
Université Paris IV  
*Vice-présidente*

Françoise MOULIN-CIVIL  
Université de Cergy-Pontoise  
*Vice-présidente*

Jean-Claude RABATÉ  
Université Paris III  
*Vice-président*

Eliseo TRENC  
Université de Reims  
*Vice-président*

Marie-Hélène SOUBEYROUX  
Université Lyon II  
*Secrétaire générale*

Ghislaine FOURNÈS  
Université Bordeaux III  
*Trésorière*

Sylvie IMPARATO-PRIEUR  
Université Montpellier III  
*Trésorière adjointe*

Amélie ADDE  
IUFM de La Réunion  
*Secrétaire*

Claudie TERRASSON  
Université Lille III  
*Secrétaire*

Marc MARTI  
Université de Nice  
*Secrétaire*

Isabelle TAUZIN  
Université Bordeaux 3  
*Secrétaire*

Paris, le 30 octobre 2006

Monsieur Gilles DE ROBIEN,  
Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
34, rue de Chateaudun,  
75436 Paris cedex 09

## **Objet : Classes de 6<sup>e</sup> bi-langues**

Monsieur le Ministre,

Des informations concordantes émanant de collègues et de parents d'élèves de plusieurs académies, notamment de celles de Dijon et d'Orléans, attirent notre attention sur la préférence très nette des rectorats, dans le cadre des 6<sup>e</sup> bi-langues, pour l'enseignement de l'allemand seconde langue au détriment de l'espagnol et ce en dépit des vœux des familles.

La Société des hispanistes français qui, comme la France dans le monde, défend le multiculturalisme et le multilinguisme, ne souhaite pas aller à l'encontre des intérêts de l'allemand. Elle se fait seulement l'écho des parents, très nombreux, qui veulent que soit respectée leur liberté de choix quant aux langues vivantes étrangères apprises par leurs enfants. Ce principe de liberté vaut bien entendu pour le second degré comme pour le primaire.

En conséquence, la Société des hispanistes français vous prie très respectueusement, Monsieur le Ministre, de faire en sorte que les recteurs appliquent au mieux les principes de diversité et de liberté de choix dans l'apprentissage des langues aussi bien dans le primaire que dans le second degré, y compris dans les 6<sup>e</sup> bi-langues.

Dans l'espérance d'être entendus par vous, la SHF et son président vous prient d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de leur très haute considération.

MARTIN

Georges

Institut d'études hispaniques (Université Paris IV), 31 rue Gay-Lussac, 75005 PARIS

Tél. 04 78 37 92 60 Courriel : georges.martin 20 @ libertysurf.fr